

Indice des prix à la consommation, mars 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 18 avril 2023

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 4,3 % d'une année à l'autre en mars, après avoir progressé de 5,2 % en février. Il s'agit de la plus faible augmentation depuis août 2021 (+4,1 %). D'une année à l'autre, les Canadiens ont déboursé davantage pour les coûts de l'intérêt hypothécaire, dont la hausse a été contrebalancée par un recul des prix de l'énergie.

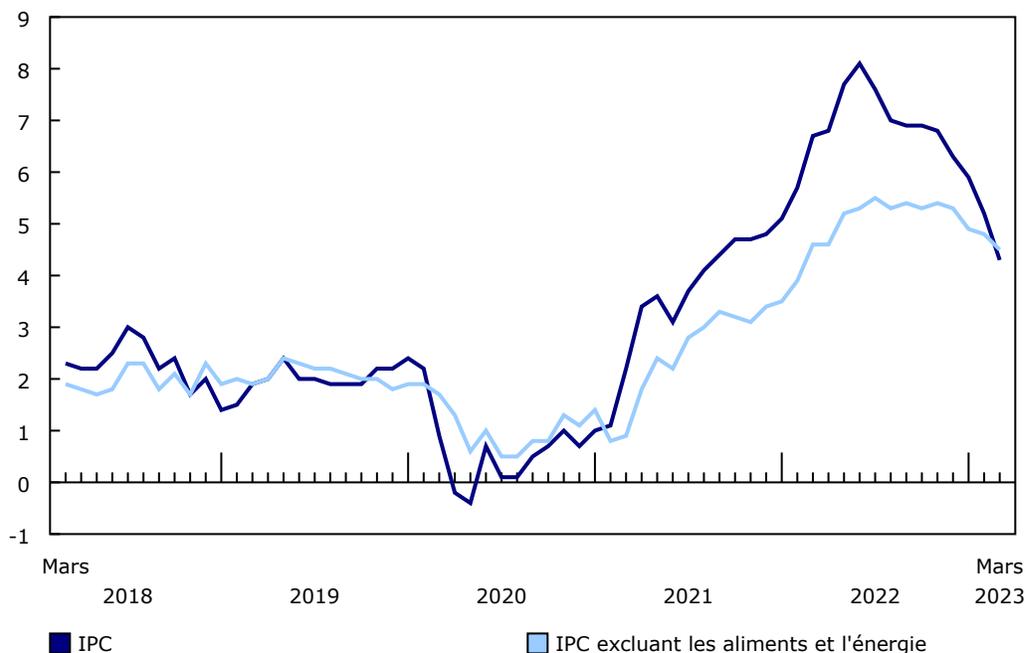
En raison de la forte croissance mensuelle des prix enregistrée en mars 2022 (+1,4 %), les effets de glissement annuel — en particulier concernant les prix de l'essence — ont continué d'exercer une importante pression à la baisse sur l'inflation des prix à la consommation, ce qui a contribué au ralentissement observé d'une année à l'autre en mars 2023.

Sans les aliments et l'énergie, les prix se sont accrus de 4,5 % d'une année à l'autre en mars, après avoir augmenté de 4,8 % en février. L'IPC d'ensemble excluant le coût de l'intérêt hypothécaire a crû de 3,6 %, après avoir progressé de 4,7 % en février.

Sur une base mensuelle, l'IPC a affiché une croissance de 0,5 % en mars, après avoir enregistré une hausse de 0,4 % en février. L'augmentation des prix des voyages organisés (+36,7 %) a contribué le plus à la variation d'un mois à l'autre de l'IPC global, en grande partie en raison de la demande saisonnière accrue observée durant la semaine de relâche en mars. Sur une base mensuelle désaisonnalisée, l'IPC a progressé de 0,1 %.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de l'IPC excluant les aliments et l'énergie

variation en % sur 12 mois

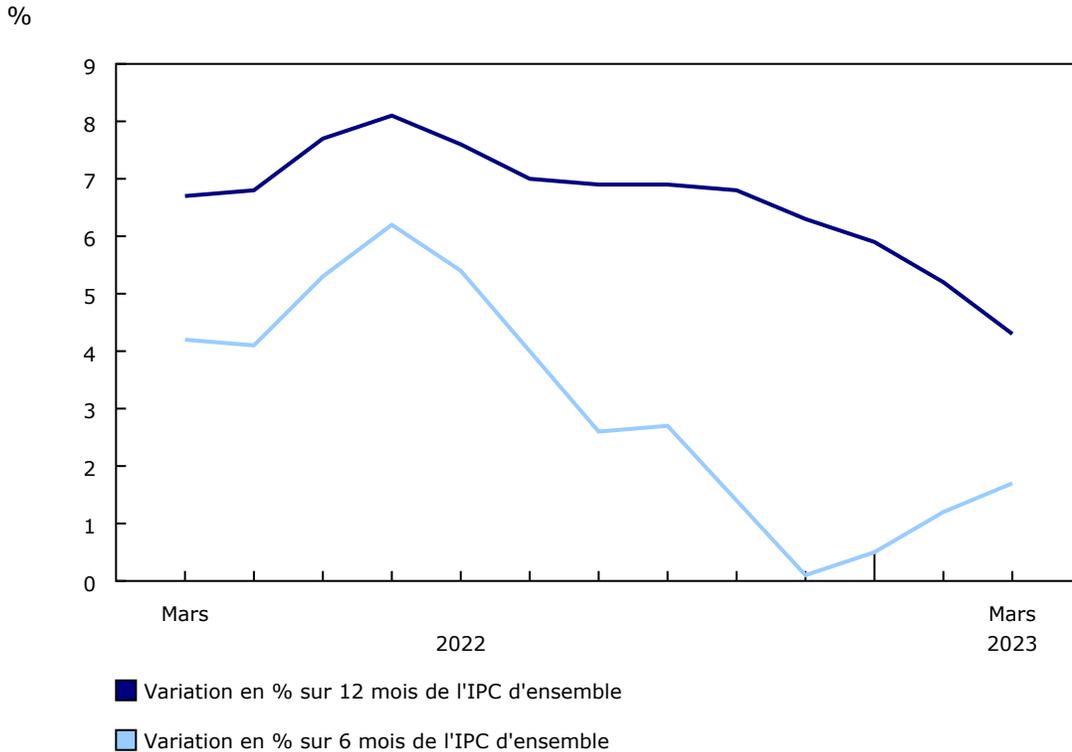


Source(s) : Tableau 18-10-0004-01.



Même si la croissance de l'inflation globale a ralenti au cours des derniers mois — elle a crû de 1,7 % en mars par rapport à six mois auparavant —, les prix sont demeurés élevés. Comparativement à 18 mois plus tôt, par exemple, l'inflation a progressé de 8,7 %.

Graphique 2 Les prix affichent une augmentation de 1,7 % au cours des six derniers mois



Note(s) : IPC : Indice des prix à la consommation.

Source(s) : Tableau [18-10-0004-01](#).

Les effets de glissement annuel et l'Indice des prix à la consommation global

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est une mesure normalisée du prix d'un panier représentatif de biens et de services. L'inflation globale des prix à la consommation est mesurée en utilisant la variation en pourcentage entre l'IPC du mois courant (mars 2023) et l'IPC d'un mois de référence ou du même mois civil de l'année précédente (mars 2022).

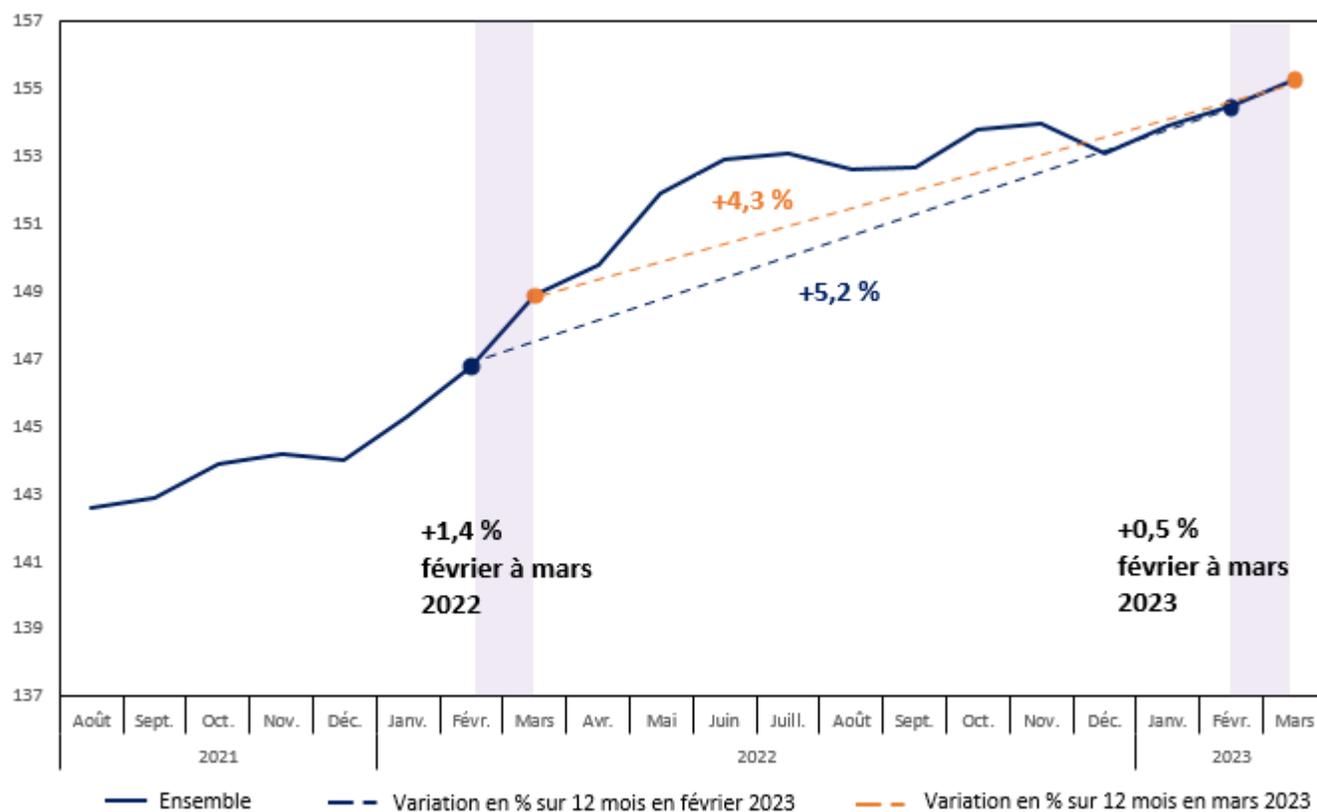
L'effet de glissement annuel désigne l'incidence qu'ont les fluctuations de prix enregistrées 12 mois plus tôt sur l'inflation globale des prix à la consommation du mois courant. Lorsqu'une forte variation mensuelle des prix à la hausse survenue au cours du mois de référence cesse d'influencer la variation des prix sur 12 mois, cela a un effet à la baisse sur l'IPC global du mois courant. À l'inverse, lorsqu'une importante variation mensuelle des prix à la baisse au cours du mois de référence cesse d'influencer la variation des prix sur 12 mois, cela exerce une pression à la hausse sur le chiffre du mois courant par rapport à 12 mois plus tôt.

Durant la première moitié de 2022, l'économie mondiale a été touchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les consommateurs canadiens ont été confrontés à une augmentation considérable des prix de janvier à juin 2022. L'inflation globale des prix à la consommation a progressé pour passer de 5,1 % en janvier à 8,1 % en juin 2022. La hausse généralisée des prix observée durant les premiers mois de 2022 — provenant de l'énergie, des biens durables et des produits alimentaires à base de blé — se traduit par un taux d'inflation des prix à la consommation d'une année à l'autre moins élevé en mars 2023. Cela s'explique par le fait que les prix plus élevés en mars 2022 ont servi de base pour comparer la variation d'une année à l'autre.

L'augmentation des prix observée durant le premier semestre de 2022 s'efface progressivement de la variation des prix sur 12 mois. Même si la croissance de l'inflation a ralenti au cours des derniers mois, les prix demeurent élevés. Les utilisateurs devraient tenir compte de l'incidence des effets de glissement annuel au moment d'interpréter les variations de prix sur 12 mois.

Infographie 1 – La croissance de l'inflation globale ralentit en raison d'un effet de glissement annuel suivant une forte hausse des prix en mars 2022

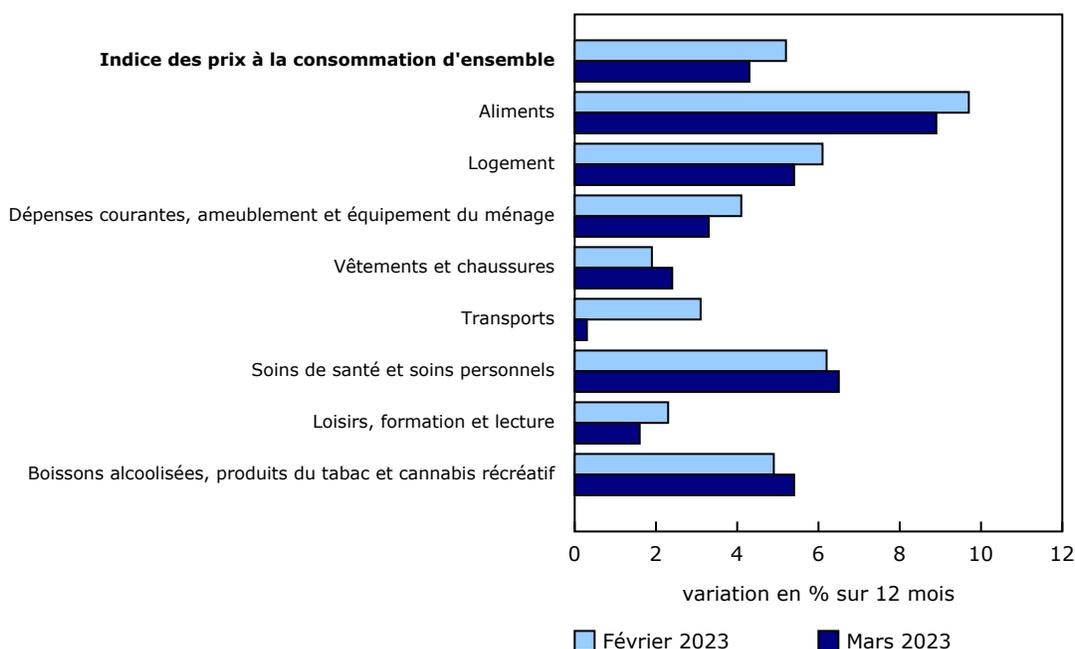
indice (2002 = 100)



Source(s) : Tableau 18-10-0004-01.

Graphique 3

La croissance des prix ralentit dans cinq composantes principales en mars



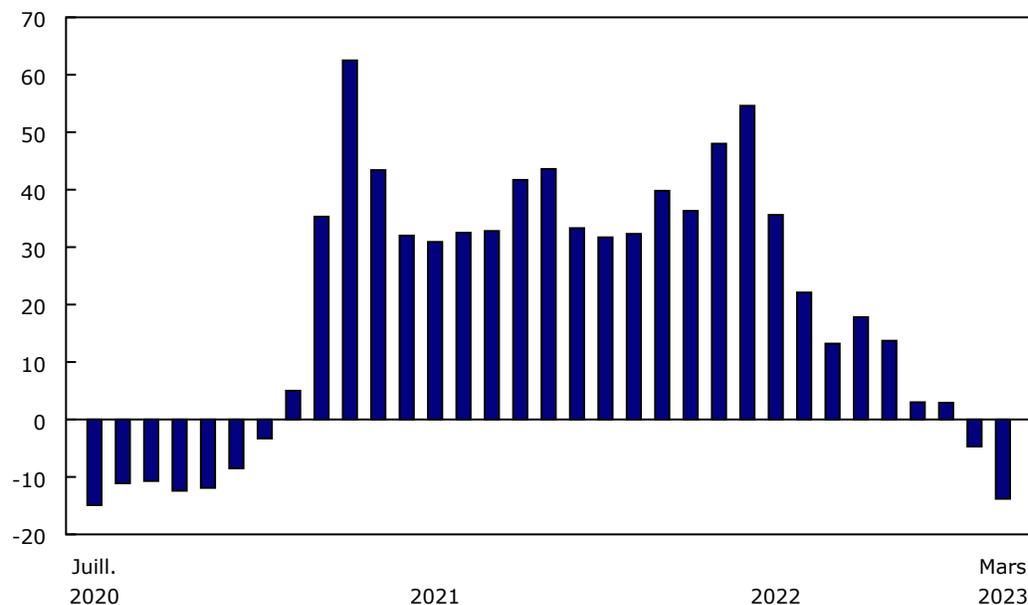
Source(s) : Tableau 18-10-0004-01.

Les prix de l'essence reculent d'une année à l'autre pour un deuxième mois consécutif

Les prix de l'essence ont diminué d'une année à l'autre pour un deuxième mois consécutif en mars (-13,8 %), ce qui représente la baisse annuelle la plus marquée depuis juillet 2020. Le recul des prix de l'essence a été principalement attribuable aux fortes hausses des prix observées en mars 2022, lorsque les prix de l'essence ont crû de 11,8 % d'un mois à l'autre en raison de l'incertitude liée à l'offre causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les prix du pétrole brut avaient alors progressé, faisant augmenter les prix à la pompe au Canada.

Graphique 4**Les prix de l'essence reculent d'une année à l'autre pour un deuxième mois consécutif en mars**

variation en % sur 12 mois

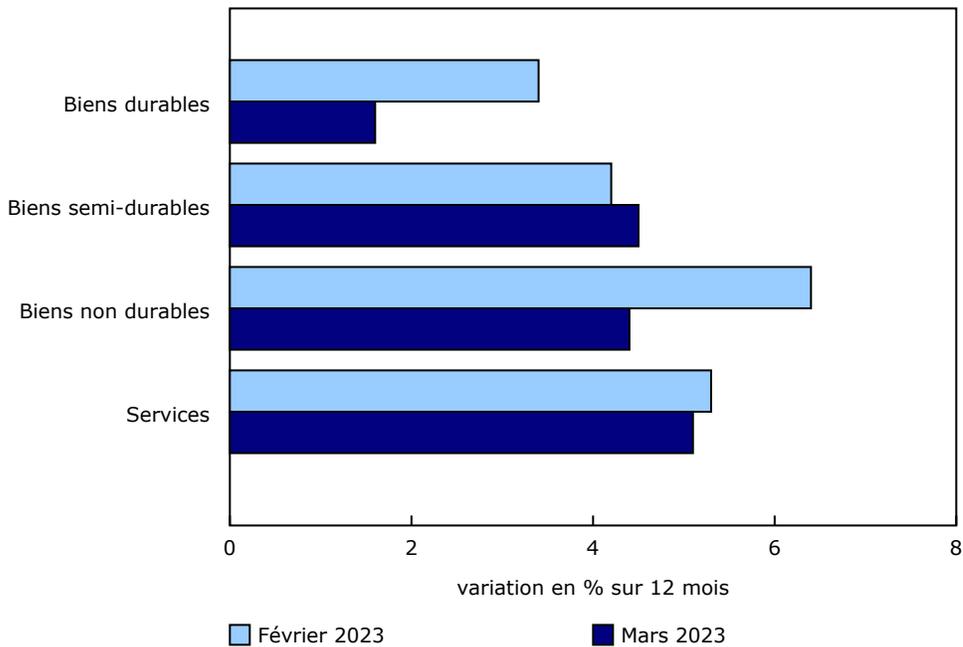
Source(s) : Tableau [18-10-0004-01](#).**La croissance des prix des biens durables ralentit en raison des effets de glissement annuel**

D'une année à l'autre, la croissance des prix des biens durables a ralenti en mars (+1,6 %) par rapport à février (+3,4 %). La baisse des prix des meubles, qui ont reculé de 0,3 % d'une année à l'autre en mars après avoir augmenté de 7,2 % en février, a contribué le plus au ralentissement de la croissance des prix des biens durables. La diminution des prix des meubles a été en grande partie attribuable à un effet de glissement annuel; les prix des meubles se sont accrus de 8,2 % d'un mois à l'autre en mars 2022 dans le contexte d'enjeux relatifs à la chaîne d'approvisionnement.

La croissance des prix des véhicules automobiles, qui a ralenti d'une année à l'autre en mars 2023 (+4,7 %) par rapport à février (+5,3 %), a également contribué au ralentissement de la croissance des prix des biens durables. La hausse des prix des véhicules automobiles enregistrée en mars 2022 sous l'effet des pénuries de puces à semi-conducteur a exercé une pression à la baisse sur l'indice en mars 2023.

D'un mois à l'autre, les prix des véhicules automobiles neufs ont augmenté de 1,3 % en mars en raison de la plus grande disponibilité de nouveaux modèles de l'année 2023. À titre de comparaison, les prix des véhicules d'occasion ont augmenté de 0,6 % d'un mois sur l'autre en mars, après avoir enregistré une baisse de 1,9 % en février.

Graphique 5 La croissance des prix des biens durables ralentit en mars



Source(s) : Tableau [18-10-0004-01](#).

La croissance du coût de remplacement par le propriétaire ralentit, tandis que celle du coût de l'intérêt hypothécaire s'accélère au rythme le plus rapide jamais enregistré

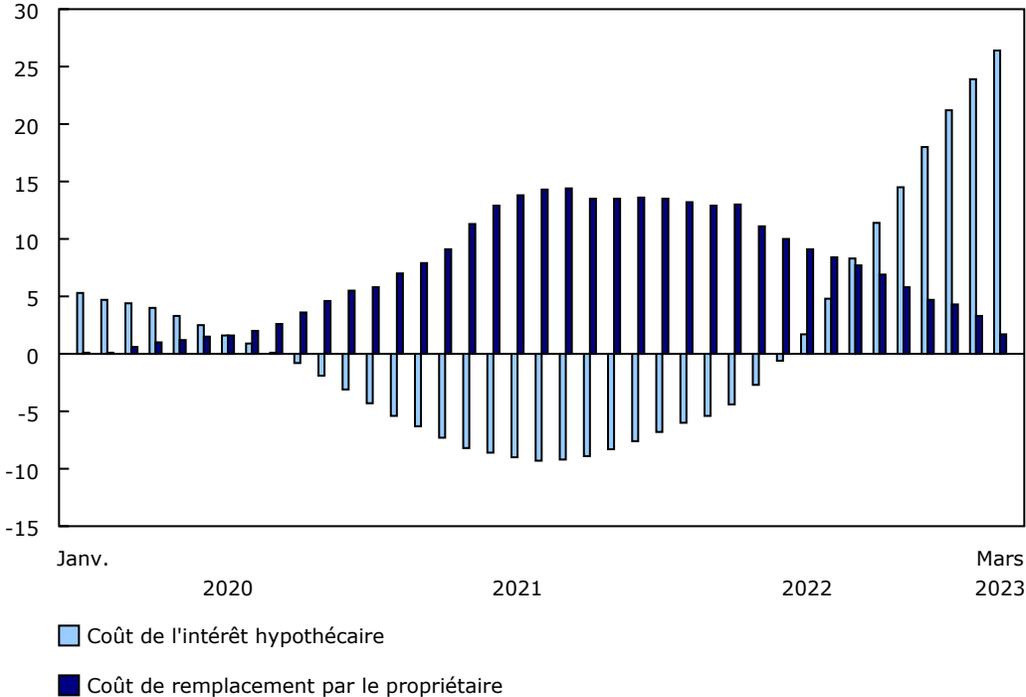
La croissance du coût de remplacement par le propriétaire a continué de ralentir en mars — le coût a affiché une hausse de 1,7 % d'une année à l'autre après avoir enregistré une augmentation de 3,3 % en février — en raison d'un ralentissement général du marché du logement.

En revanche, le coût de l'intérêt hypothécaire a progressé à un rythme plus rapide en mars (+26,4 %) par rapport à février (+23,9 %). Il s'agit de la plus forte hausse annuelle jamais enregistrée au moment où les Canadiens ont continué de renouveler ou de contracter des prêts hypothécaires à des taux plus élevés.

Graphique 6

La croissance du coût de l'intérêt hypothécaire s'accélère en mars alors que celle du coût de remplacement par le propriétaire ralentit

variation en % sur 12 mois



Source(s) : Tableau 18-10-0004-01.

La croissance des prix dans les épiceries ralentit

D'une année à l'autre, les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté à un rythme plus lent en mars (+9,7 %) par rapport à février (+10,6 %). Le ralentissement de la croissance des prix a été attribuable à la baisse des prix des fruits et légumes frais.

Les prix des fruits frais ont progressé de 7,1 % d'une année à l'autre en mars après avoir augmenté de 10,5 % en février. La diminution des prix des raisins et des oranges a contribué le plus au ralentissement de la croissance des prix.

De même, la croissance des prix des légumes frais d'une année à l'autre a ralenti en mars (+10,8 %) par rapport à février (+13,4 %), principalement en raison de la diminution des prix des concombres et du céleri.

Explorez les outils de l'Indice des prix à la consommation

Découvrez le [Calculateur de taux d'inflation personnel!](#) Cet outil interactif vous permet d'inscrire des sommes en dollars dans les catégories de dépenses courantes pour produire un taux d'inflation personnalisé que vous pouvez comparer avec la mesure officielle de l'inflation pour le ménage canadien moyen : l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Visitez le [portail de l'Indice des prix à la consommation](#) pour trouver, en un seul endroit pratique, l'ensemble des données de l'IPC, des publications, des outils interactifs et des annonces relatives aux nouveaux produits et aux changements qui seront apportés à l'IPC.

Vous pouvez aussi consulter l'[Outil de visualisation des données de l'Indice des prix à la consommation](#) pour accéder aux données actuelles ([Dernier aperçu de l'IPC](#)) et aux données historiques de l'IPC ([Tendances des prix : 1914 à aujourd'hui](#)) dans un format visuel personnalisable.

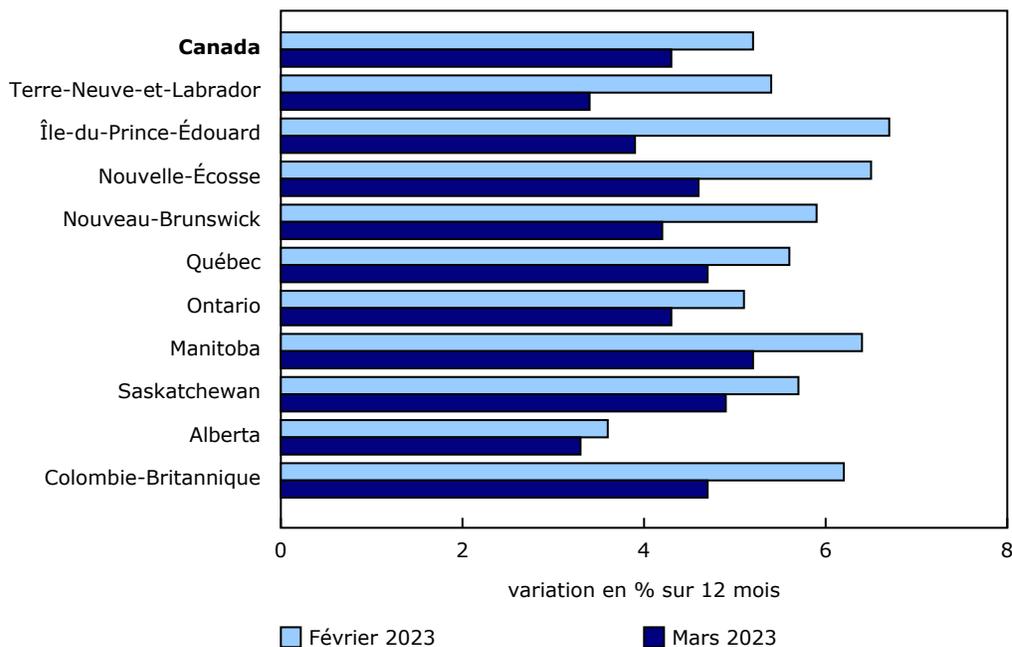
Trouvez les [réponses aux questions les plus fréquemment posées](#) au sujet de l'IPC dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la relance.

Faits saillants régionaux

D'une année à l'autre, la croissance des prix a ralenti en mars comparativement à février dans toutes les provinces. La région du Canada atlantique a enregistré le ralentissement le plus prononcé de la croissance des prix sous l'effet de la baisse des prix du mazout et autres combustibles, qui sont plus couramment utilisés pour chauffer les maisons dans cette région que dans les autres provinces.

Graphique 7

L'Indice des prix à la consommation augmente à un rythme plus lent dans toutes les provinces



Source(s) : Tableau [18-10-0004-01](#).

Les prix des loyers progressent au Manitoba

Au Manitoba, la baisse des prix de l'essence et des biens durables a été contrebalancée par la hausse des prix des loyers observée en mars. Dans la province, les prix des loyers ont augmenté de 8,2 % d'une année à l'autre. Il s'agit d'une quatrième hausse mensuelle consécutive supérieure à 5 %, alors que la demande de logement locatif était plus élevée que l'offre dans le contexte d'un accroissement démographique.

Note aux lecteurs

Nouvelle approche pour l'estimation des sous-composantes de l'indice des prix de l'équipement informatique et des dispositifs numériques

L'indice des prix des ordinateurs, des logiciels et des fournitures informatiques et l'indice des prix des dispositifs numériques multifonctionnels, qui sont des sous-composantes de l'indice des prix de l'équipement informatique et des dispositifs numériques, ont été mis à jour selon une méthodologie améliorée et en fonction de nouvelles sources de données. Un document technique sur la nouvelle approche, intitulé [Mesure des prix de l'équipement informatique et des dispositifs numériques dans l'indice des prix à la consommation](#), est maintenant disponible.

Mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation en juin 2023

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est fondé sur un panier fixe de biens et de services conçu en fonction de normes et de méthodes internationales. Le **20 juin 2023**, les nouvelles pondérations du panier de biens et services utilisés pour le calcul de l'IPC seront rendues accessibles dans le tableau [18-10-0007-01](#). La nouvelle période de référence des pondérations du panier sera l'année 2022, selon les données les plus récentes sur les [dépenses de consommation finale des ménages](#) et des données d'autres sources. Les méthodes et les sources de données utilisées seront semblables à celles employées dans le cadre de [la plus récente mise à jour du panier, effectuée en juin 2022](#).

Une semaine plus tard, le 27 juin 2023, l'IPC de mai sera diffusé et tiendra compte des nouvelles pondérations du panier.

Pour obtenir des renseignements généraux sur les mises à jour du panier, veuillez consulter le chapitre 8 du [Document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien](#), intitulé « Pondérations et mises à jour du panier ».

Tableaux de données en temps réel

Le tableau de données en temps réel [18-10-0259-01](#) sera mis à jour le 1er mai. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le document « [Tableaux de données en temps réel](#) ».

Prochaine diffusion

L'IPC d'avril sera diffusé le 16 mai.

Tableau 1
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux, Canada —
Données non désaisonnalisées

	Importance relative ^{1,2}	Mars 2022	Février 2023	Mars 2023	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023
	%	(2002 = 100)			variation en %	
Ensemble	100,00	148,9	154,5	155,3	0,5	4,3
Aliments	15,94	167,5	182,1	182,4	0,2	8,9
Logement	29,80	160,2	168,3	168,9	0,4	5,4
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	14,50	129,1	132,8	133,3	0,4	3,3
Vêtements et chaussures	4,31	94,5	95,6	96,8	1,3	2,4
Transports	16,91	165,5	164,8	166,0	0,7	0,3
Essence	4,28	253,4	215,9	218,4	1,2	-13,8
Soins de santé et soins personnels	4,62	134,9	143,0	143,7	0,5	6,5
Loisirs, formation et lecture	9,29	123,1	123,7	125,1	1,1	1,6
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	4,63	179,3	187,3	189,0	0,9	5,4
Agrégats spéciaux						
Ensemble excluant les aliments	84,06	145,3	149,5	150,4	0,6	3,5
Ensemble excluant les aliments et l'énergie	76,65	139,6	145,0	145,9	0,6	4,5
Ensemble excluant les boissons alcoolisées, les produits du tabac et articles pour fumeurs et le cannabis récréatif	95,37	147,9	153,5	154,3	0,5	4,3
Ensemble excluant l'énergie	92,59	144,4	151,2	152,0	0,5	5,3
Ensemble excluant l'essence	95,72	145,6	152,3	153,1	0,5	5,2
Énergie ³	7,41	213,9	197,9	199,2	0,7	-6,9
Biens	48,88	137,8	141,8	142,7	0,6	3,6
Biens durables	14,41	102,5	103,4	104,1	0,7	1,6
Biens semi-durables	7,08	99,5	103,1	104,0	0,9	4,5
Biens non durables	27,39	170,5	177,0	178,0	0,6	4,4
Services	51,12	159,4	166,8	167,6	0,5	5,1

1. Pondérations du panier de 2021 de l'Indice des prix à la consommation (IPC), selon les prix d'avril 2022, Canada, en vigueur depuis l'IPC de mai 2022.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

3. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence et le carburant, ainsi que les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableaux [18-10-0004-01](#) et [18-10-0007-01](#).

Tableau 2
Indice des prix à la consommation pour les provinces et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit —
Données non désaisonnalisées

	Importance relative ^{1,2}	Mars 2022	Février 2023	Mars 2023	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023
	%	(2002 = 100)			variation en %	
Canada	100,00	148,9	154,5	155,3	0,5	4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	1,30	151,9	157,4	157,0	-0,3	3,4
Île-du-Prince-Édouard	0,37	154,7	161,4	160,7	-0,4	3,9
Nouvelle-Écosse	2,39	151,4	158,4	158,4	0,0	4,6
Nouveau-Brunswick	1,91	149,5	155,6	155,8	0,1	4,2
Québec	20,23	144,5	150,6	151,3	0,5	4,7
Ontario	40,46	150,8	156,4	157,3	0,6	4,3
Manitoba	3,18	149,9	156,9	157,7	0,5	5,2
Saskatchewan	2,84	151,4	157,6	158,8	0,8	4,9
Alberta	11,47	156,5	160,1	161,7	1,0	3,3
Colombie-Britannique	15,67	143,0	149,1	149,7	0,4	4,7
Whitehorse	0,08	144,9	152,5	152,9	0,3	5,5
Yellowknife	0,08	149,6	155,8	156,5	0,4	4,6
Iqaluit (déc. 2002 = 100)	0,03	136,9	140,0	140,8	0,6	2,8

1. Pondérations du panier de 2021 de l'Indice des prix à la consommation (IPC), selon les prix d'avril 2022, en vigueur depuis l'IPC de mai 2022.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableaux [18-10-0004-01](#) et [18-10-0007-01](#).

Tableau 3
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux — Données désaisonnalisées¹

	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Janvier à février 2023	Février à mars 2023
	(2002 = 100)			variation en %	
Ensemble	154,7	154,9	155,1	0,1	0,1
Aliments	180,4	181,2	182,0	0,4	0,4
Logement	168,0	168,3	168,9	0,2	0,4
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	132,2	133,3	133,2	0,8	-0,1
Vêtements et chaussures	95,8	96,6	96,8	0,8	0,2
Transports	168,2	166,9	165,9	-0,8	-0,6
Soins de santé et soins personnels	142,7	143,4	144,1	0,5	0,5
Loisirs, formation et lecture	124,6	124,3	124,6	-0,2	0,2
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	186,5	187,4	188,7	0,5	0,7
Agrégats spéciaux					
Ensemble excluant les aliments	149,9	150,1	150,3	0,1	0,1
Ensemble excluant les aliments et l'énergie ²	145,0	145,5	145,9	0,3	0,3

1. Une série désaisonnalisée est une série à partir de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Chaque mois, l'indice désaisonné du mois précédent est révisé. Les données désaisonnalisées des trois dernières années sont révisées une fois par année au moment de la publication des données de janvier. Il est recommandé aux utilisateurs qui se servent des données de l'Indice des prix à la consommation (IPC) à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la disponibilité et l'utilisation des données désaisonnalisées de l'IPC, veuillez consulter la section « Définitions, source de données et méthodes » de l'enquête [2301](#).
2. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence et le carburant, ainsi que les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableau [18-10-0006-01](#).

Tableau 4
Statistiques de l'Indice des prix à la consommation, mesures de l'inflation fondamentale — Définitions de la Banque du Canada, Canada^{1,2}

	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023
	variation en pourcentage d'une année à l'autre			
IPC-comm ^{3,5}	6,6	6,6	6,4	5,9
IPC-méd ^{4,6}	5,2	5,1	4,9	4,6
IPC-tronq ^{4,7}	5,3	5,1	4,8	4,4
	indice (janv. 1989 = 100)			
IPC-méd ^{4,6}	202,4	203,1	203,6	204,2
IPC-tronq ^{4,7}	199,2	199,9	200,3	200,8

1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de l'inflation fondamentale, veuillez consulter les documents de [méthodologie](#) et d'[information générale](#) qui se trouvent dans la section « Définitions, source de données et méthodes » de l'enquête [2301](#).
2. Les mesures de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada, IPC-comm, IPC-méd et IPC-tronq, peuvent faire l'objet d'une révision. En ce qui concerne l'IPC-méd et l'IPC-tronq, les révisions résultent du fait que ces mesures sont fondées sur des séries de l'indice de prix désaisonnalisés. En ce qui concerne l'IPC-comm, les révisions sont les résultats de la technique statistique utilisée, le modèle d'analyse factorielle étant estimé sur l'ensemble des données historiques disponibles. Le tableau 18-10-0259-01 contient les données historiques pour ces trois mesures et est mis à jour mensuellement.
3. Cette mesure est fondée sur des séries de l'Indice des prix à la consommation (IPC) corrigées pour tenir compte des effets des variations des impôts indirects.
4. Cette mesure est fondée sur des séries de l'IPC désaisonnalisés et corrigées pour tenir compte des effets des variations des impôts indirects.
5. IPC-comm est une mesure de l'inflation fondamentale qui permet d'extraire les mouvements communs des prix entre les catégories du panier de l'IPC.
6. IPC-méd est une mesure de l'inflation fondamentale qui correspond à la variation de prix se situant au 50^e centile de la distribution des variations de prix au cours d'un mois donné, pondérée selon les poids des composantes dans le panier de l'IPC.
7. IPC-tronq est une mesure de l'inflation fondamentale qui exclut les composantes de l'IPC dont les taux de variation, au cours d'un mois donné, se situent dans les queues de distribution des variations de prix.

Source(s) : Tableau [18-10-0256-01](#).

Tableau 5
Principaux facteurs ayant contribué à la variation mensuelle et sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation

	Mars 2022 à mars 2023
	variation en %
Principaux facteurs ayant contribué à la variation sur 12 mois de l'IPC	
Principaux facteurs ayant contribué à la hausse	
Coût de l'intérêt hypothécaire	26,4
Loyer	5,3
Aliments achetés au restaurant	7,2
Achat de véhicules automobiles	4,7
Entretien et réparations par le propriétaire	9,7
Principaux facteurs ayant contribué à la baisse	
Essence	-13,8
Autres dépenses pour le logement en propriété	-2,9
Services de garde d'enfants et d'entretien ménager	-14,2
Achat de véhicules de loisirs et de moteurs hors-bord	-4,8
Équipement vidéo	-8,4
	Février à mars 2023
	variation en %
Principaux facteurs ayant contribué à la variation mensuelle de l'IPC, non désaisonnalisé	
Principaux facteurs ayant contribué à la hausse	
Voyages organisés	36,7
Coût de l'intérêt hypothécaire	2,0
Achat de véhicules automobiles	1,0
Électricité	3,1
Essence	1,2
Principaux facteurs ayant contribué à la baisse	
Légumes frais	-4,0
Mazout et autres combustibles	-10,3
Fruits frais	-3,2
Services de téléphonie	-1,6
Gaz naturel	-2,4

Source(s) : Tableaux [18-10-0004-01](#).

Tableaux disponibles : [18-10-0001-01](#), [18-10-0004-01](#), [18-10-0006-01](#) et [18-10-0256-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **2301**.

Il est possible de consulter l'« [Outil de visualisation des données de l'Indice des prix à la consommation](#) » sur le site Web de Statistique Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation (IPC), veuillez consulter *Le document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien* ([62-553-X](#)).

Pour obtenir des renseignements sur l'histoire de l'IPC au Canada, veuillez consulter la publication *Survol du premier siècle de l'Indice des prix à la consommation au Canada* ([62-604-X](#)).

Deux vidéos, « [Vue d'ensemble de l'Indice des prix à la consommation \(IPC\) du Canada](#) » et « [L'Indice des prix à la consommation et votre expérience de la variation des prix](#) », sont accessibles sur la chaîne YouTube de Statistique Canada.

Découvrez les [réponses aux questions les plus fréquemment posées](#) au sujet de l'IPC dans le contexte de la COVID-19 et au-delà.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).